

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement  
Lundi 1<sup>er</sup> février 2016**

Présents:
<b>Représentants de l'Administration, membres de droit</b>
<b>CHESNE Michel</b> , <i>Proviseur</i>
<b>HARTVICK Cédric</b> , <i>Directeur Primaire</i>
<b>HERNANDEZ DE LA MANO Nicolas</b> , <i>Directeur des affaires financières</i>
<b>WALCZYK Natacha</b> , <i>CPE</i>
<b>Représentants des personnels</b>
<b>DEBRED A Jehan</b> , <i>Représentant(e) des personnels non enseignants</i>
<b>HARDIT Christine</b> , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré</i>
<b>MARTINEAU Emmanuel</b> , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré</i>
<b>Représentants des parents et des élèves</b>
<b>BRETON, Eva</b> , <i>Représentant(e) des parents</i>
<b>INGEMANN Frederikke</b> , <i>Représentant(e) des parents</i>
<b>PEPIOT Julie</b> , <i>Représentant(e) des parents</i>
<b>M. CHARTON Romain</b> , <i>Représentant(e) des élèves</i>
<b>Personnalités invitées</b>
<b>PAUL Sylvie</b> , <i>Consul</i>
<b>JAKOBSEN Mette</b> , <i>Directrice des études danoises</i>
<b>ABDELMOUMENE Chérif</b> , <i>Directeur Garderie</i>
<b>CARON Marie José</b> , <i>Conseillère Consulaire</i>
<b>SEGRETAIN CHRISTIANSEN Emmanuelle</b> , <i>Secrétaire</i>

**Absents excusés**

**DE VISME Luc**, *Conseiller Consulaire*

**BADACHE Pascal**, *Conseiller Consulaire*

**ROBERT Thierry**, *Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle*

**Ordre du jour**

1. Adoption du Procès-Verbal du 08 octobre 2015..... 1
2. Calendrier année scolaire 2016-2017..... 1
3. Cartes des emplois : ouverture et fermeture de poste résident..... 2
4. Carte des emplois et poste à pourvoir ..... 2
5. Préparation de la rentrée 2016 ..... 2
  - 1) Préparation de la mise en place de la réforme des cycles 1, 2, 3 et 4 ..... 2
6. Questions diverses..... 3
  - 1) Les absences des professeurs au collège/Lycée. Quelles solutions pourraient être mises en place ? ..... 3
  - 2) Les augmentations des écolages..... 3

**1. Adoption du Procès-Verbal du 08 octobre 2015**

LE PV du CE du 8 octobre 2015 est adopté.

**2. Calendrier année scolaire 2016-2017**

Le Proviseur rappelle les règles imposées par le Ministère de l'Éducation Nationale : 36 semaines de travail réparties en 5 périodes de travail et 4 périodes de vacances scolaires ; les élèves doivent avoir un minimum de 170 jours travaillés. Ce calendrier une fois voté par les membres du CE sera envoyé à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en poste à Londres qui le validera, puis il sera envoyé à l'AEFE, sous couvert du poste diplomatique qui le validera ou non.

Il précise aussi quelles sont les contraintes imposées par le « pays » : vacances d'automne la semaine 42, vacances d'hiver la semaine 7 et vacances de printemps pendant les fêtes de Pâques. En vertu des directives de l'AEFE, la pré-rentrée ne peut pas avoir lieu avant le 21 août.

Deux calendriers sont proposés:

Le calendrier 1 : avec un départ en vacances le vendredi 16 décembre 2016 et un retour des élèves le mardi 03 janvier 2017.

Le calendrier 2 : avec un départ en vacances le mardi 20 décembre 2016 et un retour des élèves le mercredi 04 janvier 2017.

La direction a soumis les 2 calendriers à un vote de préférence lors du conseil d'école, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et les personnels de la garderie ont également été concertés.

**Le calendrier scolaire est voté et adopté à l'unanimité. (11 votants). Les membres du Conseil d'Etablissement votent pour la proposition 1 (10 votants).**

### 3. Cartes des emplois : ouverture et fermeture de poste résident

L'AEFE demande à M. Proviser de proposer la fermeture du poste n°1518 actuellement occupé par Mme Françoise BRUTIS professeur des écoles.

Mme Brutis a demandé son départ en retraite pour la rentrée prochaine. Il n'y aura donc pas de conséquence sur la personne.

La fermeture du poste au lycée Prins Henrik permettra l'ouverture d'un poste de résident dans un autre établissement du réseau AEFE.

Actuellement, le prorata des emplois temps plein au 1<sup>er</sup> degré, est le suivant : 71 % de résidents, 29 % de recrutés locaux. Le taux d'encadrement des résidents est actuellement supérieur au taux moyen des établissements du réseau AEFE dans le monde.

Un effort de solidarité nous est aujourd'hui demandé.

M. le Proviser précise, que ce n'est pas un poste de moins pour l'établissement puisque le poste sera transformé en poste pour un recruté local.

M. le Proviser propose le vote quant au redéploiement du poste n° 1518 pour la rentrée prochaine dans le réseau AEFE.

Mme Pepiot demande si on ne peut pas transformer un autre poste comme celui de l'EMCP2 en poste de local. M. Chesne informe que le profilage de ce poste n'est pas le même. Les EEMCP2 ont des missions de formation auprès des personnels enseignants.

**Participants : 11 votants // Pour : 5 // Abstention : 2 // Contre : 4**

### 4. Carte des emplois et poste à pourvoir

Postes de résident		Postes de recruté local
<b>Postes vacants</b>		<b>Postes vacants</b>
		2 postes de professeur des écoles
<b>Postes susceptibles d'être vacants</b>		1 poste de mathématiques (à temps plein)
3 postes Professeur des écoles		<b>Postes susceptibles d'être vacants</b>
1 poste de certifié ou agrégé d'anglais		1 poste professeur des écoles
1 poste de certifié ou agrégé de SVT		1 poste de Sciences Physiques / Mathématiques (plein temps)
		1 poste d'anglais

### 5. Préparation de la rentrée 2016

#### **1) Préparation de la mise en place de la réforme des cycles 1, 2, 3 et 4**

Points essentiels de la réforme quant à l'organisation des enseignements :

- définition des nouveaux cycles :
  - o le cycle Maternelle : PS, MS et GS
  - o le cycle 2 : CP, CE1 et CE2 : **cycle des apprentissages fondamentaux**
  - o le cycle 3 : CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> : **consolidations des notions du primaire**
  - o le cycle 4 : 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : introductions des enseignements complémentaires (**Accompagnement Personnalisé, Enseignement Pratique Interdisciplinaire**)

- quelques nouveautés au niveau des enseignements au collège :
  - o rappel : le volume horaire et les programmes des enseignements communs d'un cycle sont identiques pour tous les élèves.
  - o introduction des « enseignements complémentaires » en appuis sur les objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes concernés. ces enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'Accompagnement personnalisé et d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.
  - o pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, ces enseignements complémentaires prennent la forme d'Accompagnement personnalisé. Pour les élèves du cycle 4, la répartition entre l'AP et les EPI varie en fonction des choix des équipes, ils sont identiques pour tous les élèves d'un même niveau. Ils contribuent, avec les autres enseignements à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle ainsi que du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Un travail important de concertation est en place dans l'établissement depuis la rentrée. Deux demi-journées banalisées ont déjà été mises en place, deux autres temps sont à prévoir d'ici la fin de l'année. Des temps d'information seront organisés en fonction des cycles.

## **6. Questions diverses**

### **1) Les absences des professeurs au collège/Lycée. Quelles solutions pourraient être mises en place ?**

M. le Proviseur rappelle que lorsque les absences sont programmées à l'avance, les enseignants sont invités à prévoir des modalités de travail pour les élèves (déplacement des heures de cours, travail donné aux élèves, devoirs surveillés...) ; Lorsque les absences sont imprévisibles (maladie, événement familial...) les enseignants sont invités à proposer un planning de rattrapage des cours, à prévoir des activités pédagogiques qui permettront d'aborder les notions de programme de manière différente.

Dans certaines circonstances, les enseignants de la discipline concernée peuvent être sollicités pour assurer des heures de remplacement. Les enseignants des autres disciplines peuvent également prévoir de prendre des heures en plus ou d'organiser des devoirs ou des travaux supplémentaires sur les heures laissées vacantes.

Dans tous les cas, les emplois du temps sont réaménagés.

En ce qui nous concerne, il n'existe pas de vivier de remplaçants comme cela existe en académie. Les remplacements de longue durée se font sur la base des possibilités offertes au niveau local. Les personnes appelées à effectuer des remplacements doivent répondre à de nombreuses contraintes (niveau de qualification dans la discipline concernée, connaissance de programmes, expérience d'enseignement, maîtrise de la langue française, disponibilité en correspondance avec les besoins des emplois du temps...).

M. Chesne propose d'inscrire plus d'heures l'année prochaine dans la matière, dans les emplois du temps des classes concernées, si nécessaire.

### **2) Les augmentations des écologies**

M. le Proviseur rappelle que cette question ne relève pas des compétences du Conseil d'Etablissement. Les questions financières relatives aux frais d'écologie sont discutées et votées lors du Conseil d'Administration. Il invite les parents à s'adresser directement aux représentants élus.

### **3) Les mesures de sécurité suite aux attentats**

Les mesures de sécurité sont à la charge des autorités danoises. Cependant, des formations à destination des personnels sont envisagées.

Des mesures de mise en sécurité des bâtiments sont discutées en concertation avec les services compétents de l'Ambassade de France, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et l'état danois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Michel CHESNE  
Proviseur